



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

L'Essentiel du



# Schéma directeur du numérique

Direction générale des Finances publiques

## Avant-propos

Vous êtes invités, à travers ce livret, à découvrir le schéma directeur du numérique, fruit d'une vision ambitieuse et d'un travail collectif, qui guidera notre transformation digitale.

Le numérique est plus que jamais l'affaire de tous.

L'objectif de ce schéma directeur, conçu pour évoluer annuellement, est de mettre en oeuvre ensemble cette vision, dans la continuité de la transformation déjà largement engagée et dans un environnement en constante évolution.

- Le numérique à la DGFiP aujourd'hui
- Coup d'œil sur quelques projets phares lancés, structurants pour l'avenir
- Les principes forts qui guident le numérique au service des agents
- Une volonté d'élargir les acteurs du numérique



# Le numérique à la DGFIP aujourd'hui

## ⋮ Un large panel d'acteurs

### Plus de 6000 agents, acteurs du numérique (dont 5000 agents au SSI)

- ▶ dans le service des systèmes d'information (SSI) qui s'articule autour :  
de la Direction des Projets Numériques (DPN) qui porte l'ensemble des composantes de fabrication, de bureaux transverses qui pilotent les travaux de production, des Directions Interrégionales des Services Informatiques (7 DISI) dont dépendent les Etablissements de Service Informatiques (35 ESI) ;
- ▶ à la DTNum qui porte l'accélération et la mise en œuvre de la transformation numérique de la DGFIP ;
- ▶ dans les directions (DIE, SRE) et bureaux métier ;
- ▶ en délégation où se trouvent les pilotes d'accompagnement du changement (PAC), ainsi que dans chaque direction où sont mobilisés des référents transformation numérique et des champions numériques ;

Les agents du numérique exercent une grande diversité de métiers informatiques : la conduite de projets, la maîtrise d'ouvrage, le développement sur plusieurs langages, l'architecture et l'administration (système et base de données), l'exploitation, l'édition, l'assistance, l'hébergement...



.....  
Les acteurs du numérique, c'est aussi **vous qui définissez les besoins en matière de numérique, qui utilisez les applications, qui incitez à l'innovation.**  
.....

## ⋮ Une activité d'envergure

Près de 800 applications ou produits au service de l'exercice des missions de la DGFIP, sont développés, maintenus en condition opérationnelle et hébergés dans deux datacenters.

La gestion d'un volume important de données riches et sensibles, incontournables dans l'exercice de vos métiers, est assurée dans le respect de la cybersécurité et de la sécurité juridique.

Des actions de modernisation sont continuellement engagées pour résorber la dette technologique sur l'ensemble des composantes applicatives qui constituent le cœur de gestion des missions.

L'ensemble du matériel de bureautique et de téléphonie des agents de la DGFIP, enrichi d'outils collaboratifs est déployé et maintenu pour faciliter votre action quotidienne.



## Les projets emblématiques depuis 2000



### Une approche interministérielle renforcée

Harmonisation du recouvrement des taxes, intégration de la Déclaration Sociale des Indépendants à l'IR, lancement de [portailpro.gouv.fr](http://portailpro.gouv.fr) et modernisation des outils collaboratifs (Etna, Novae, Messagerie rénovée).



### Les réformes au service des usagers

Le prélèvement à la source, la déclaration automatique et les aides exceptionnelles en 2020 simplifient les obligations fiscales et soutiennent l'économie (Crise COVID).



### Structuration du système d'information financier

Avec Copernic, Helios, PES V2, Chorus et PAYSAGE, la DGFIP modernise la gestion des finances publiques et optimise le traitement des données.



### Début des années 2000 : la dématérialisation :

Mise en place des téléprocédures fiscales pour les professionnels et de la télédéclaration pour les particuliers, facilitant les démarches en ligne.



## Coup d'œil sur quelques projets phares lancés, structurants pour l'avenir

- En s'appuyant sur trois axes, la modernisation, l'innovation et la fiabilisation des données, le SI répond aux exigences du cadre d'objectifs et de moyens (COM) : consolidation des missions régaliennes, adaptation des services aux attentes des agents et des usagers et enrichissement de l'offre de conseil.



### Pour en savoir plus :

<https://ulyse.dgfip/1096-cadre-dobjectifs-et-de-moyens-2023-2027>

### MODERNISATION : La DGFIP rénove ses applications historiques

- Helios pour la gestion comptable du secteur public local et hospitalier, avec le lancement du projet HELIOS2 qui vise à sortir de la dette technologique tout en modernisant et élargissant ses fonctionnalités.
- En matière de recouvrement des amendes, le projet NARA doit remplacer l'application AMD fortement obsolète, il vise également à unifier le recouvrement forcé des amendes et à renforcer son efficacité.
- Le projet GESFIE (Gestion du Fichier Immobilier et de l'Enregistrement) porte la reprise de l'ensemble des fonctionnalités de l'application FIDJI, avec un premier jalon de reprise des successions payantes.
- L'application de gestion des remboursements de crédit de TVA, REBECA, sera modernisée vers les projets ARTENE et ARCTVA, pour tirer le meilleur parti des données issues de la facturation électronique et gagner en efficacité.

### INNOVATION : La DGFIP enrichit son SI

- Le projet GMBI sécurise progressivement son déploiement et son service en 2025. L'application sera enrichie, à partir de 2026, de nouvelles téléprocédures de déclaration et de paiement (TSBCS et taxes d'urbanisme).
- L'outil de recherche documentaire intelligente LexIA, sera mis à la disposition des agents.

### LES DONNÉES : La DGFIP collecte, fiabilise et exploite les données au profit de l'exercice de ses missions et de politiques publiques diverses

- Mise en œuvre séquentielle de plusieurs projets numériques pour renforcer la lutte contre la fraude : Ouverture de la plateforme européenne CESOP pour un accès aux données de paiements transfrontaliers entre États membres, Collecte et échange des déclarations dans le cadre du Pilier 2 (impôt minimum mondial), Echanges automatiques portant sur les cryptoactifs (DAC 8).



# Les principes forts qui guident le numérique au service des agents

- Les principes de fabrication numériques reposent sur une triple approche : capitaliser sur l'expérience acquise ; tirer les enseignements des réflexions menées face aux difficultés rencontrées ; se préparer aux défis opérationnels à venir. Cette approche guide la fabrication d'outils numériques qui ont un objectif majeur : l'amélioration des conditions de travail des agents.

## Centrer la conception sur l'utilisateur

La DGFIP intègre les utilisateurs dès la conception *via* des démarches UX, des tests et des retours d'expérience afin que les outils soient adaptés et intuitifs. L'expérience utilisateur (UX) constitue une démarche qui prend en compte chaque aspect de l'interaction avec l'utilisateur.

Elle se décline en cinq étapes :

- **Comprendre les besoins et connaître les utilisateurs** : organisation d'interviews, analyse des parcours existants
- **Structurer l'expérience** : cartographie du parcours utilisateur, conception des scénarios d'usage
- **Concevoir et tester** : réalisation de maquettes dynamiques ou de prototypes, tests avec les utilisateurs
- **Implémenter et itérer** : mise en place de tests réguliers pour améliorer en continu l'expérience utilisateur
- **Instaurer une culture UX à la DGFIP** : encouragement des retours utilisateurs, formation des équipes

## Porter une grande attention à la disponibilité

La disponibilité des services est surveillée en continu, avec des mises à jour sans interruption et des interventions planifiées pour minimiser les perturbations.

Le taux de disponibilité des applications agent 2024 : **97,66% en moyenne**

## Communiquer sur les évolutions et la sécurité

Une communication proactive informe les agents des évolutions et des mesures de sécurité, assurant une transition fluide et sécurisée.

### Pour aller plus loin :

Consultez Les principaux chantiers informatiques fonctionnels 2025





## Une volonté d'élargir les acteurs du numérique

- Porté par une démarche collective, le nouveau schéma directeur est une feuille de route qui fixe la volonté de la DGFIP de voir chaque agent devenir un acteur du numérique. Ce schéma a un caractère évolutif qui se traduira par une mise à jour annuelle des actions, axes d'amélioration et des résultats issus de cette nouvelle feuille de route.

### Faciliter le quotidien

Une attention particulière est portée sur la communication des applications entre-elles, la suppression des ressaisies, la dématérialisation et l'automatisation des processus dès que cela est possible. L'intégration de l'IA fait partie de la démarche de facilitation. Par ailleurs, le développement et l'amélioration continue des outils collaboratifs constituent une aide au travail en équipe, tout comme l'attachement à mettre à disposition des agents un matériel performant et moderne.

### L'innovation interne

Les logiciels d'initiative locale sont reconnus comme répondant initialement à un besoin identifié. Ce besoin doit néanmoins être expertisé, replacé dans son contexte réglementaire et évalué en termes de nécessité et de moyens. Pour mieux intégrer ces initiatives, la Fabrique numérique (DTNum) offre un cadre structuré et des équipes dédiées (OpenLab) au développement des projets numériques innovants en lien avec des « intrapreneurs », améliorant *in fine* le service rendu aux agents et aux usagers.

### Intégrer l'IA dans nos processus de travail

La DGFIP intègre l'IA dans ses processus de travail en utilisant des infrastructures adaptées qui permettent de garantir la souveraineté de données et applications que vous utilisez. Déjà implémentée pour le ciblage de dossier et l'aide au contrôle, les prochaines étapes ciblent les axes d'amélioration des processus de l'ensemble des métiers, comme par exemple : la proposition de projets de réponse aux usagers, la production de résumé ou la recherche augmentée. En amont des projets, un questionnement systématique sur des avancées substantielles liées à l'IA, est ainsi mis en place.

### Renforcer la cybersécurité

La DGFIP augmente ses moyens techniques et humains pour assurer la protection et l'intégrité des données et la résistance du système aux cybermenaces, tout en systématisant les campagnes d'information.

#### Pour aller plus loin :

Vous voulez en savoir plus ? La feuille de route du SDNum détaille l'ensemble des ambitions numériques de la DGFIP et son cadre de mise en œuvre.

